Formation Arbitres

Septembre 2019

Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Handi Sport Basket-Ball

Rappels de début

De saison

Handi Sport Basket-Ball

Rappels 2019 / 2020 :

Les nouvelles cartes de classification sont obligatoires cette saison.

Si ancienne(s) carte(s), couper le coin supérieur droit et l'indiquer en « Réserves »

Si présentation de carte(s) coupée(s), l'indiquer précisément en « Réserves »

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Rappels 2019 / 2020 :

Pièces dématérialisées :

- Accord du DS pour Nationales A et B
- Accord du DSA pour Nationales C et 2

Dans tous les cas le mentionner en « Réserves »

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Interprétations

2019

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

4.4.2. Principe 1 : Toutes les manchettes de compression aussi bien que les manchettes pour les jambes sont autorisées à la condition qu'elles soient de la même couleur dominante. Les bas de contention sont autorisés à la condition qu'ils soient de la même couleur. Dans tous les cas, tous les joueurs d'une équipe doivent porter la même couleur dominante.

Obligatoire en Nationale A et B

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

7.5. Exemple : L’entraineur doit cocher lui même ses entrées en jeu.
L’entraineur demande au marqueur d’inscrire d’un petit “x” sur la feuille de marque les 5 joueurs de son équipe qui doivent débuter la rencontre.

Interprétation : L’entraineur doit personnellement indiquer les 5 joueurs qui doivent commencer la rencontre en marquant lui-même un petit “x” à côté du numéro du joueur dans la colonne “joueur en jeu” de la feuille de marque.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

12.3 Exemple : L’arbitre lance le ballon pour l’entre-deux initial. Immédiatement après, le ballon est touché par le joueur A1 puis :

a) le ballon sort directement des limites du terrain

b) le ballon est attrapé par A1 avant qu’il ait touché un joueur non sauteur ou le sol.

Interprétation : Dans les deux cas, l’équipe B bénéficie d’une remise en jeu consécutive à la violation de A1. L’équipe B doit bénéficier de 24 nouvelles secondes sur le chronomètre des tirs si la remise en jeu est attribuée en zone arrière et de 14 secondes sur le chronomètre des tirs si celle-ci est administrée en zone avant. Après la remise en jeu, l’équipe qui ne prendra pas le contrôle du ballon vivant sur le terrain devra bénéficier de la première possession alternée depuis le point le plus proche de l’endroit où se produira la prochaine situation d’entre deux.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

12.15 Exemple : Le ballon est en l’air sur un tir au panier d'A1, quand le signal du chronomètre des tirs retentit, puis le ballon vient se coincer entre l’anneau et le panneau. L’équipe A bénéficie de la remise en jeu selon la procédure de possession alternée.

Interprétation : Après la remise en jeu depuis la ligne de fond, l’équipe A devra bénéficier de 14 secondes sur le chronomètre des tirs.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Art 17.2 : interventions illégales sur remises en jeu

- 38 premières minutes
- 2 dernières minutes

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Temps mort dans les 2 dernières minutes

17.15 Exemple : Avec 1’24" restant au chronomètre de jeu dans le 4ème quart-temps, A1 dribble dans sa zone avant quand B1 tape le ballon vers la zone arrière de l'équipe A où un joueur de l'équipe A commence un nouveau dribble. B2 tape alors le ballon et l’envoie hors du terrain dans la zone arrière de l'équipe A avec **6 secondes** sur le chronomètre des tirs. Un temps-mort est accordé à l'équipe A.

Après le temps-mort,

- Si l’entraineur A décide de reprendre le jeu par une remise jeu depuis la ligne de remise en jeu de la zone avant de son équipe, l’équipe A doit avoir 6 secondes au chronomètre des tirs

- Si l’entraineur A décide de reprendre le jeu par une remise jeu depuis la zone arrière de son équipe, l’équipe A doit avoir 6 secondes au chronomètre des tirs.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Temps mort dans les 2 dernières minutes

17.15 Exemple : Avec 1’24" restant au chronomètre de jeu dans le 4ème quart-temps, A1 dribble dans sa zone avant quand B1 tape le ballon vers la zone arrière de l'équipe A où un joueur de l'équipe A commence un nouveau dribble. B2 tape alors le ballon et l’envoie hors du terrain dans la zone arrière de l'équipe A avec **17 secondes** sur le chronomètre des tirs. Un temps-mort est accordé à l'équipe A.

Après le temps-mort,

- Si l’entraineur A décide de reprendre le jeu par une remise jeu depuis la ligne de remise en jeu de la zone avant de son équipe, l’équipe A doit avoir 14 secondes au chronomètre des tirs

- Si l’entraineur A décide de reprendre le jeu par une remise jeu depuis la zone arrière de son équipe, l’équipe A doit avoir 17 secondes au chronomètre des tirs.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Remise en jeu ligne de fond

17-37 Principe : A la suite d'un panier ou d'un dernier lancer-franc marqué, le joueur effectuant la remise en jeu derrière la ligne de fond peut se déplacer latéralement et/ou en arrière, et le ballon peut être passé entre n'importe quels partenaires derrière la ligne de fond, mais en n'excédant pas 5 secondes. Cela reste également valable quand une violation de l'équipe en défense est sifflée et que la remise en jeu doit être répétée.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Chronomètre des tirs après FT

Si une faute technique est sifflée à l'équipe en défense :
- Si la remise en jeu est administrée pour l'équipe en attaque depuis sa zone arrière, l'équipe attaquante doit avoir 24 secondes sur le chronomètre des tirs.
- Si la remise en jeu est administrée pour l'équipe en attaque depuis sa zone avant :
o Si 14 secondes ou plus sont affichées sur le chronomètre des tirs, le chronomètre des tirs continuer depuis là où il a été stoppé.
o Si 13 secondes ou moins sont affichées sur le chronomètre des tirs, le chronomètre des tirs doit être remis à 14 secondes.

Si la faute technique est sifflée à l'équipe en attaque, l'équipe en attaque doit bénéficier du temps restant sur le chronomètre des tirs que la remise en jeu ait lieu en zone avant ou en zone arrière.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Occasion de remplacement

18/19-17 Exemple : Une faute technique est sifflée à A1. B6 demande alors un remplacement pour tenter le lancer-franc.

Interprétation : C’est une opportunité de remplacement pour les deux équipes. Après être devenu joueur, B6 peut tirer le lancer-franc, mais ne peut pas être remplacé tant que la prochaine période de déroulement du chronomètre de jeu n’est pas terminée.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Violation et CT

Une violation commise par un défenseur (autre qu'un ballon sorti du terrain) réinitialise le chronomètre des tirs :

- 24 secondes en zone arrière
- 14 secondes en zone avant (si moins de 14)

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

FT et action de tir

31.2.1 Situation 3 : Lors d'une tentative de contre sur A1 alors que le ballon a quitté la(les) main(s) de A1, B1 décolle de son siège et touche le ballon, le déviant de sa trajectoire. Le panier est manqué.

Règle : B1 sera sanctionné d'une faute technique. A1 bénéficiera de 2 ou 3 lancers-francs suivi(s) d'une remise en jeu pour l'équipe qui avait le contrôle du ballon **ou qui venait juste de tirer** quand la faute technique a été sifflée, au point le plus proche d'où était le ballon quand le jeu a été interrompu

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Double faute

Pour rappel, il faut que les deux fautes entraînent des sanctions de même nature.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Joueur au sol

- Pas de changement : protection du joueur
- Si pas de danger : le jeu ne doit pas être arrêté de telle sorte que cela pénalise l'autre équipe

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

FT Sortie de terrain

36.3.1 Commentaire 1 : Le fait qu'un joueur quitte le terrain se produit plus souvent en Basket Fauteuil que dans le basket valide. La règle demande une faute technique uniquement dans les cas où le joueur tente de prendre un avantage déloyal, comme c'est le cas lorsqu'un écran ou une action de blocage légal près de la ligne de touche est contourné en sortant du terrain.

La procédure suivante doit s'appliquer : si l'attaquant A1 viole la règle pour la première fois, l'arbitre siffle une violation (perte de la possession de balle), et prévient A1 en présence de l'entraineur de l'équipe A. Cet avertissement est valable pour toute l'équipe. La prochaine infraction de n'importe quel joueur de l'équipe A sera sanctionnée d'une faute technique. Le jeu doit reprendre par 1 lancer franc pour n'importe quel joueur de l'équipe B, suivi d'une remise en jeu pour l'équipe qui avait le contrôle du ballon ou qui avait le droit au ballon quand la faute technique a été sifflée, au point le plus proche d'où était le ballon quand le jeu a été interrompu.

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Pistes de travail et d'amélioration 2019 / 2020 :

Une meilleure couverture du terrain / respect des zones

Un meilleur placement / déplacement de l'arbitre de tête

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Rappels :

- Pas de document officiels IWBF
- La mécanique n’est qu’un outil
- Il existe plein de « situations spéciales »
- Chacun a ses « préférences »

- MAIS il est bien d’avoir une ligne directrice !

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Les zones de responsabilité sur « jeu placé »

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

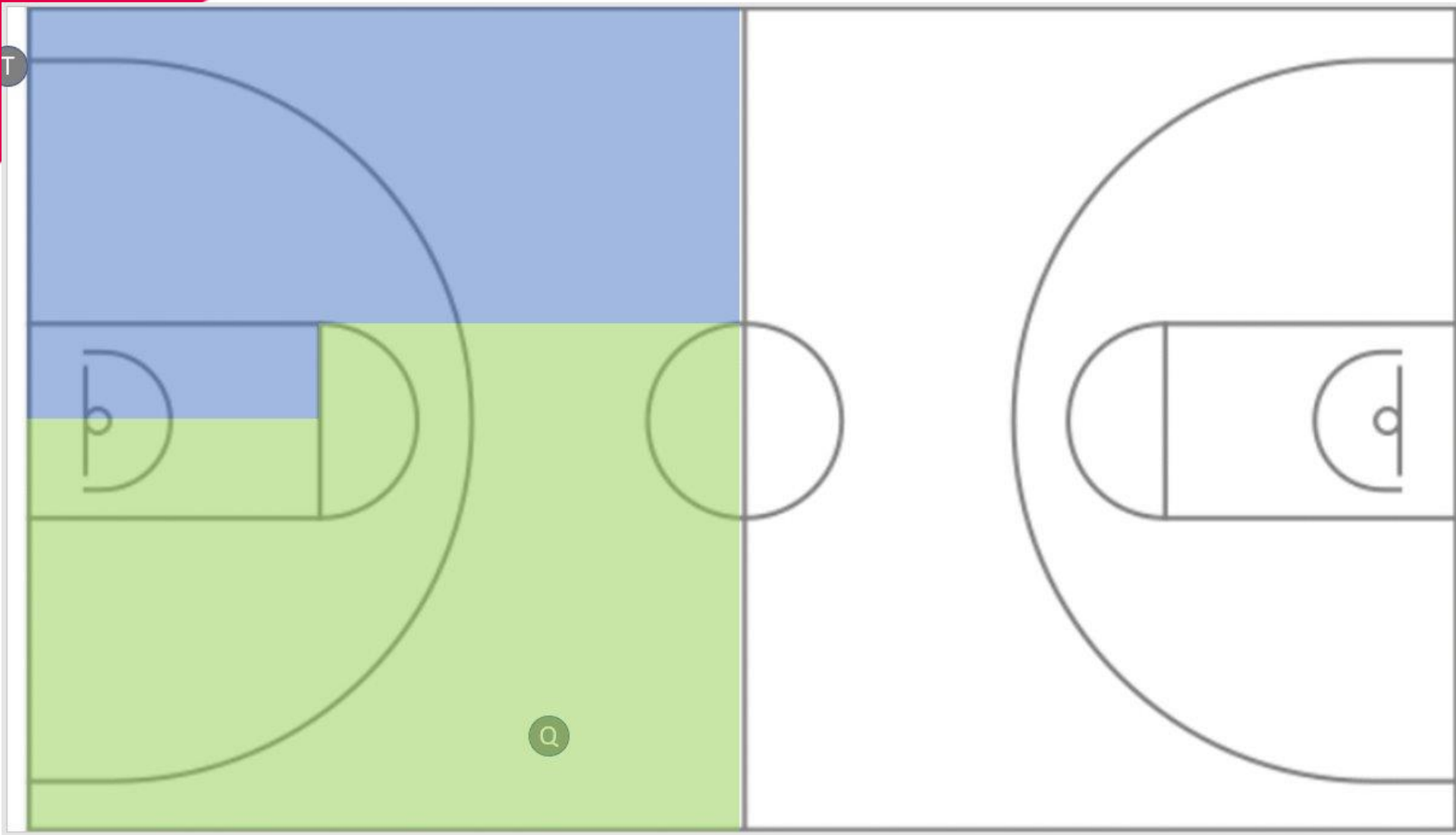

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Conclusion :

- Le rôle de l’arbitre de tête est important
- Sa zone de responsabilité est grande
- Il doit donc bouger pour la couvrir au mieux

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Planning

Groupes

Rotations

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE Basket-Ball

Questions diverses